

FICHE D'INSCRIPTION
Actions « Enfance et Jeunesse » de Chartres métropole
Vacances d'été 2025

Pour inscrire votre ou vos enfant(s) dans un des Accueils de Loisirs, Camps Elémentaires ou Espaces Jeunes vous devez retourner cette fiche d'inscription complétée, signée et accompagnée du règlement (espèces, chèque à l'ordre des PEP28, chèques vacances ou CESU non- dématérialisé).

ATTENTION : Le dossier d'inscription 2024/2025 + la feuille d'imposition 2023 sur les revenus 2022 sont obligatoires si l'enfant n'est pas venu depuis Septembre 2024.

- **Inscription des familles habitant l'une des communes périurbaines de Chartres métropole à partir du 12 Mai 2025, sur le portail familles exclusivement (sous réserve de places disponibles) et à partir du 14 Mai 2025 à 8h30 au siège PEP28 et dans les accueils de loisirs (Copie de la feuille d'imposition 2023 sur les revenus 2022).**
- **Inscription pour les familles des communes urbaines Chartres métropole et autres communes à partir du 28 Mai 2025 (selon les places disponibles restantes).**

Elle impliquera obligatoirement une facturation, que l'enfant ait été présent ou non.

Autorité parentale	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Adresse :		
	Mail :		
1^{er} Enfant	Nom :	Prénom :	
	Date de naissance : / /	<input type="checkbox"/> Maternel <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Adolescent	
2^{ème} Enfant	Nom :	Prénom :	
	Date de naissance : / /	<input type="checkbox"/> Maternel <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Adolescent	
3^{ème} Enfant	Nom :	Prénom :	
	Date de naissance : / /	<input type="checkbox"/> Maternel <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Adolescent	

Merci de cocher l' (les) action(s) « Enfance et Jeunesse » choisie(s) :

Accueils de loisirs (3-11 ans) Camps élémentaires (6-11 ans, CP effectué)	Espaces Jeunes (Collégiens et Lycéens - 18 ans)
<input type="checkbox"/> AMILLY (07 Juillet au 01 Août)	<input type="checkbox"/> REGROUPEMENT DAMMARIE ET SOURS (07 Juillet au 29 Août) Ados déposé à <input type="checkbox"/> Dammarie <input type="checkbox"/> Sours
<input type="checkbox"/> BAILLEAU-L'EVEQUE (07 Juillet au 29 Août)	
<input type="checkbox"/> BOUGLAINVAL (07 Juillet au 01 Août)	
<input type="checkbox"/> DAMMARIE (07 Juillet au 29 Août)	
<input type="checkbox"/> JOUY (07 Juillet au 29 Août)	
<input type="checkbox"/> MAINTENON (07 Juillet au 29 Août)	<input type="checkbox"/> REGROUPEMENT JOUY ET MAINTENON (07 Juillet au 29 Août) Ados déposé à <input type="checkbox"/> Jouy <input type="checkbox"/> Maintenon
<input type="checkbox"/> MORANCEZ (07 Juillet au 29 Août)	
<input type="checkbox"/> SAINT-GEORGES-SUR-EURE (07 juillet au 29 Août)	
<input type="checkbox"/> SAINT-LEGER LES AUBÉES (07 Juillet au 01 Août)	<input type="checkbox"/> REGROUPEMENT BAILLEAU L'EVEQUE ET SAINT-GEORGES-SUR-EURE (07 juillet au 29 août) Ados déposé à <input type="checkbox"/> Bailleau-l'Evêque <input type="checkbox"/> Saint-Georges-sur-Eure
<input type="checkbox"/> SAINT PREST (07 Juillet au 01 Août)	
<input type="checkbox"/> SOURS (07 Juillet au 29 août)	
<input type="checkbox"/> CAMP ELEMENTAIRE à ILLIERS COMBRAY (28) (07 au 11 Juillet et du 15 au 18 Juillet)	
<input type="checkbox"/> CAMP ELEMENTAIRE à VIBRAYE (72) (07 au 11 juillet et du 15 au 18 Juillet)	

ACCUEIL MATERNELS OU ELEMENTAIRES ET CAMPS ELEMENTAIRES

Forfait à la semaine obligatoirement (mettre une croix selon votre choix)

Merci de cocher la (ou les) période(s) retenue(s) :

NOM : **PRENOM :**

FORFAIT SEMAINE	MATERNELS	ELEMENTAIRES	CAMPS ELEMENTAIRES		COUT A LA SEMAINE
			ILLIERS COMBRAY	VIBRAYE	
JUILLET					
07 au 11/07					
15 au 18/07 (4 jours)					
21 au 25/07					
28/07 au 01/08					
Les accueils de loisirs à Amilly, Bouglainval, Saint-Léger-des-Aubées et Saint Prest fermeront le vendredi 01 août au soir.					
AOUT					
04 au 08/08					
11 au 14/08 (4 jours)					
18 au 22/08					
25 au 29/08					

ESPACES JEUNES

Forfait à la semaine obligatoirement (mettre une croix selon votre choix)

Merci de cocher la (ou les) période(s) retenue(s) :

NOM : **PRENOM :**

JUILLET	FORFAIT SEMAINE AVEC REPAS	COUT A LA SEMAINE	AOUT	FORFAIT SEMAINE AVEC REPAS	COUT A LA SEMAINE
Du 07 au 11/07			Du 04 au 08/08		
Du 15 au 18/07 (4 Jours)			Du 11 au 14/08 (4 Jours)		
Du 21 au 25/07			Du 18 au 22/08		
Du 28/07 au 01/08			Du 25 au 29/08		

REPAS

LA NORMANDE : Amilly, Bouglainval, Dammarie
RESTAURATION CHARTRES METROPOLE : Jouy, Morancez, St Georges sur Eure, Sours, St Prest
RESTO'VAL : Maintenon
YVELINES RESTAURATION : Bailleau-l'Evêque, St Léger des Aubées

Standard Végétarien PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

TOTAL REGLE ET DU CE JOUR (Possibilité de régler en 3 fois (Fin Juin à fin Août 2025)) : TOTAL DU _____ €

CHEQUE N° : _____ **CHEQUE N° :** _____ **CHEQUE N° :** _____ **BANQUE :** _____

ANCV : _____ € CESU : _____ €

ESPECES : _____ € RECU N° : _____ N°CB : _____

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des PEP28, dans les structures de loisirs et au guichet unique à Chartres).

A _____, le ____/____/____ 2025



CHARTRES
MÉTROPOLE



CAMPINGS

Pour les enfants
de 6 ans
(ayant effectué le CP)
à 11 ans



à Vibraye (72)

(départs et retours de Sours et
Morancez)

du 7 au 11 et du 15 au 18 juillet 2025

30 enfants accueillis par semaine

à Illiers-Combray (28)

(départs et retours de Jouy
et Saint-Georges-sur-Eure)

du 7 au 11 et du 15 au 18 juillet 2025

30 enfants accueillis par semaine



Inscription dans le dossier d'été, à partir du **mercredi 14 mai 2025**
(Téléchargeables sur le site des PEP28 à partir du **vendredi 09 mai 2025**)
Plus d'informations sur : standard@pep28.asso.fr - 02 37 88 14 14

SEJOUR MINI CAMPS ELEMENTAIRE

SEMAINE DU 7 au 11 JUILLET 2025

Accueil vacances été Maternels Élémentaires	Enfants des communes Enfants périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
	Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 5 jours	
0 à 1220	50.80€	45.72€	1 ^{er} enfant : 181.32€ 2 ^{ème} enfant : 163.19€
1221 à 1500	61.31€	55.18€	
1501 à 1800	70.95€	63.86€	
1801 à 2100	81.46€	73.31€	
2101 à 2400	91.09€	81.98€	
2401 à 2900	101.60€	91.44€	
2901 à 3400	112.12€	100.91€	
3401 à 3900	121.75€	109.58€	
3901 à 4400	132.26€	119.03€	
4401 et +	142.77€	128.49€	
La réduction à compter du 2 ^{ème} enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.			

SEMAINE DU 15 au 18 JUILLET 2025

Accueil vacances été Maternels Élémentaires	Enfants des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
	Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 4 jours	
0 à 1220	40.64€	36.58€	1 ^{er} enfant : 145.06€ 2 ^{ème} enfant : 130.55€
1221 à 1500	49.05€	44.14€	
1501 à 1800	56.76€	51.08€	
1801 à 2100	65.18€	58.66€	
2101 à 2400	72.87€	65.58€	
2401 à 2900	81.28€	73.15€	
2901 à 3400	89.70€	80.73€	
3401 à 3900	97.40€	87.66€	
3901 à 4400	105.81€	95.23€	
4401 et +	114.22€	102.80€	
La réduction à compter du 2 ^{ème} enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.			

Semaine de 5 Jours

Accueil vacances été Maternels Élémentaires	Enfants des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
	Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 5 jours	Forfait semaine avec repas 5 jours (2 ^{ème} enfant et +)
0 à 1220	36,30€	32,67€	1 ^{er} enfant : 129.50€ 2 ^{ème} enfant : 116.55€
1221 à 1500	43,80€	39,42€	
1501 à 1800	50,70€	45,63€	
1801 à 2100	58,20€	52,38€	
2101 à 2400	65,10€	58,59€	
2401 à 2900	72,60€	65,34€	
2901 à 3400	80,10€	72,09€	
3401 à 3900	87,00€	78,30€	
3901 à 4400	94,50€	85,05€	
4401 et +	102,00€	91,80€	

La réduction à compter du 2^{ème} enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.

Semaine de 4 Jours

(Uniquement du 15 au 18 Juillet et du 11 au 14 Août 2025)

Accueil vacances été Maternels Élémentaires	Enfants des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
	Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 4 jours	Forfait semaine avec repas 4 jours (2 ^{ème} enfant et +)
0 à 1220	29,04€	26,14€	1 ^{er} enfant : 103,60€ 2 ^{ème} enfant : 93,24€
1221 à 1500	35,04€	31,54€	
1501 à 1800	40,56€	36,50€	
1801 à 2100	46,58€	41,90€	
2101 à 2400	52,08€	46,87€	
2401 à 2900	58,08€	52,27€	
2901 à 3400	64,08€	57,67€	
3401 à 3900	69,60€	62,64€	
3901 à 4400	75,60€	68,04€	
4401 et +	81,60€	73,44€	

La réduction à compter du 2^{ème} enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.

Ados Forfait Semaine de 5 Jours

Accueil vacances été Adolescents	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Adolescents extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
	Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 5 jours	Forfait semaine avec repas 5 jours (2 ^{ème} enfant et +)
0 à 1220	36,30€	32,67€	1 ^{er} adolescent : 129.50€ 2 ^{ème} adolescent : 116.55€
1221 à 1500	43,80€	39,42€	
1501 à 1800	50,70€	45,63€	
1801 à 2100	58,20€	52,38€	
2101 à 2400	65,10€	58,59€	
2401 à 2900	72,60€	65,34€	
2901 à 3400	80,10€	72,09€	
3401 à 3900	87,00€	78,30€	
3901 à 4400	94,50€	85,05€	
4401 et +	102,00€	91,80€	

La réduction à compter du 2^{ème} enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.

Ados Forfait Semaine de 4 Jours

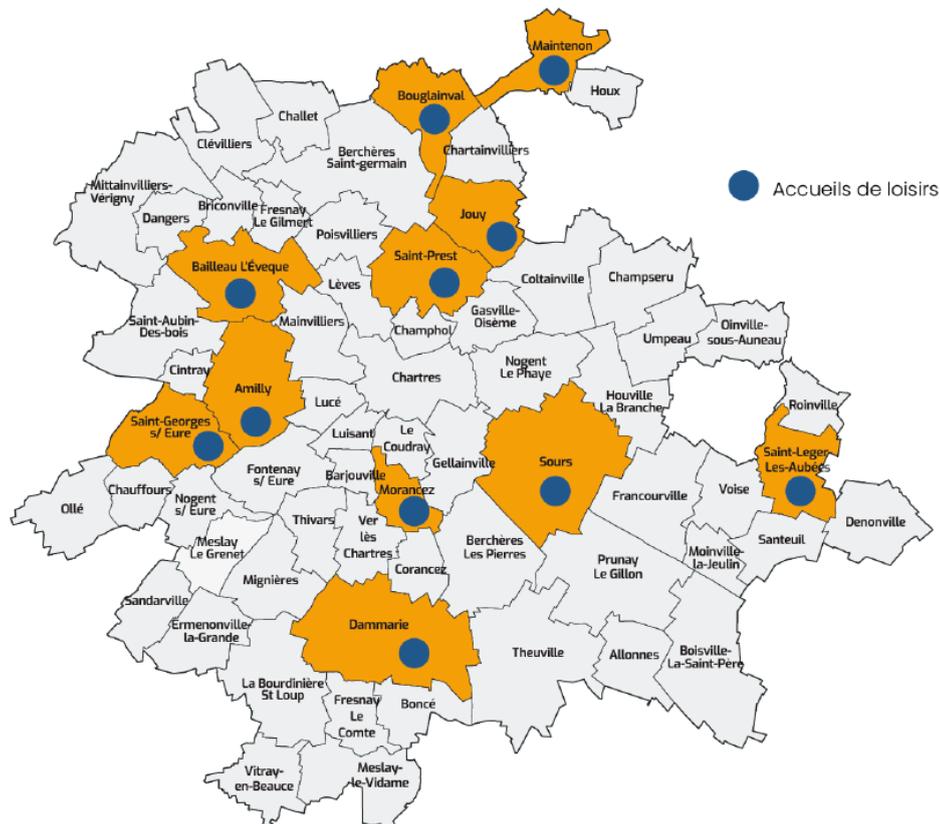
(Uniquement du 15 au 18 Juillet et du 11 au 14 Août 2025)

Accueil vacances été Adolescents	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Adolescents extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
	Revenu fiscal de référence / 12	Forfait semaine avec repas 4 jours	Forfait semaine avec repas 4 jours (2 ^{ème} enfant et +)
0 à 1220	29,04€	26,14€	1 ^{er} adolescent : 103,60€ 2 ^{ème} adolescent : 93,24€
1221 à 1500	35,04€	31,54€	
1501 à 1800	40,56€	36,50€	
1801 à 2100	46,58€	41,90€	
2101 à 2400	52,08€	46,87€	
2401 à 2900	58,08€	52,27€	
2901 à 3400	64,08€	57,67€	
3401 à 3900	69,60€	62,64€	
3901 à 4400	75,60€	68,04€	
4401 et +	81,60€	73,44€	

La réduction à compter du 2^{ème} enfant fonctionne pour une fréquentation sur la même période et la même durée.

**Listes et coordonnées des ACCUEILS DE LOISIRS
de la Communauté d'Agglomération Chartres métropole :**

AMILLY	Accueil de Loisirs à l'École élémentaire Rue des Vauroux	06 16 52 00 33	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé en Août et à Noël)
BAILLEAU L'EVÊQUE	Accueil de Loisirs Parc Olivier Gault	06 16 82 92 98	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)
BOUGLAINVAL	Accueil de Loisirs 17 Rue de Châteauneuf	06 35 63 40 37	7h à 19h Ouvert toute l'année (fermé en Août et à Noël)
DAMMARIE	Accueil de Loisirs Rue de la Filerie	07 76 73 00 75	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)
JOUY	Accueil de Loisirs 30 Rue du Bout aux Anglois	06 32 82 31 60	7h à 19h Ouvert toute l'année
MAINTENON	Accueils de Loisirs École du Guéreau (3/5 ans) École Collin d'Harleville (6/11 ans)	06 35 63 40 39 (3/5 ans) 06 35 40 45 87 (6/11 ans)	7h à 19h Ouvert toute l'année
MORANCEZ	Accueil de Loisirs 9 rue de Chavannes	06 32 82 59 18	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année
ST GEORGES SUR EURE	Accueil de Loisirs Maison des Associations 2 rue du Général de Gaulle	06 16 82 20 43	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année
ST LÉGER DES AUBÉES	Accueil de loisirs Rue Neuve	06 17 06 87 16	7h à 19h Ouvert toute l'année (fermé en Août et à Noël)
ST PREST	Accueil de Loisirs École Commandant Cousteau Place Charles Moulin	06 27 82 37 40	7h à 19h Ouvert uniquement les mercredis et en juillet
SOURS	Accueil de Loisirs Rue Louis Isambert	06 27 82 37 46	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)



Listes et coordonnées des ESPACES JEUNES de la Communauté d'Agglomération Chartres métropole :

BAILLEAU L'EVÊQUE	Accueil de loisirs/Espace Jeunes Parc Olivier Gault	06 16 82 92 96	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)
DAMMARIE	Espace Jeunes Rue de la Filerie	07 76 73 00 75	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)
JOUY	Espace Jeunes Rue des renardières	06 32 82 31 60	7h à 19h Ouvert toute l'année
MAINTENON	Accueils de Loisirs/Espace Jeunes Collin d'Harleville (6/11 ans)	06 35 40 45 87	7h à 19h Ouvert toute l'année
ST GEORGES SUR EURE	Espace Jeunes Maison des Associations 2 rue du Général de Gaulle	06 16 82 20 43	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année
SOURS	Accueil de Loisirs/Espace Jeunes Rue Louis Isambert	06 27 82 37 46	7h30 à 18h30 Ouvert toute l'année (fermé à Noël)

